

Admission DJCE Bordeaux

Par **LucasH**, le 27/01/2019 à 21:46

Bonjour à tous,

A l'approche des résultats de mon semestre 1 en en Master 1 droit des affaires et fiscalité à Bordeaux, je suis en plein questionnement à propos de mon orientation, notamment à propos de l'admission au DJCE de Bordeaux.

Après de longues recherches à propos des critères des profils recherchés, je n'ai pas obtenu de réponses claires à mes interrogations. Pour précision, j'ai obtenu une mention assez bien à chaque année de licence au sein d'une fac privée , réputée pour dispenser un enseignement de qualité, et je vise au minimum la même mention au Master 1. Pour autant, je n'ai effectué qu'un seul stage dans le monde juridique.

Le DJCE de bordeaux est réputé pour être un gage de qualité offrant "10 ans d'avance en terme d'expérience" mais la concurrence est rude et seuls les meilleurs profils sont retenus.

Pour toutes ces raisons, je me pose plusieurs questions :

- L'absence de stage peut-il constituer un frein considérable, voire rédhibitoire, pour l'admission au DJCE ?
- Une mention assez-bien est-elle suffisante pour prétendre intégrer un tel master ou alors cette formation est réservée à des profils ayant au minimum une mention bien ?
- Dans l'hypothèse où mon dossier n'est pas retenu pour le DJCE de Bordeaux, est-ce vous pensez qu'il est opportun de postuler dans les autres DJCE en France ?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **MorganM**, le 27/01/2019 à 22:43

Bonjour,

Je ne connais pas le M2 de Bordeaux précisément et les attendus.

Il est vrai qu'en toute hypothèse les stages sont un vrai atout.. vous avez peut être la possibilité d'en faire un cet été.

Je répondrai à vos questions selon mon avis, expérience, expérience de connaissances, et de manière générale (oui je sais, ça fait beaucoup de conditions..).

- les expériences dans le monde juridique sont de vrais atouts. De là à dire que c'est

rédhibitoire... de manière générale je ne pense pas, à condition de se démarquer sur d'autres éléments du dossier. Si vous cumulez un mauvais dossier et aucune expérience, c'est peut être plus compliqué effectivement (tout dépend des attendus du master, on ne peut pas généraliser...). En revanche, je pense que l'on peut pallier l'absence de stage en démontrant que l'on a déjà bien travaillé (jobs saisonniers, étudiants... ou implications dans des associations). Ces expériences sont de vrais atouts, car on est conscient que tout le monde n'a pas la chance d'avoir un stage et cela montre que vous connaissez le monde professionnel. En ce qui vous concerne, vous en avez eu un donc vous ne partez pas de zéro.

- une mention assez bien peut suffire pour rentrer dans certains DJCE. Cela dépend beaucoup des notes que vous avez eu dans des matières qui peuvent s'avérer fondamentales pour le DJCE en question. Si vous avez eu mention assez bien en licence, c'est déjà bien (ou plutôt, assez bien) et vous vous démarquez de la masse des étudiants en droit. Beaucoup de DJCE requièrent une mention sans imposer laquelle. Maintenant je ne vous parlerai peut être pas de certaines facs parisiennes qui auront des attendus plus élevés.. en tout état de cause, je connais des étudiants ayant eu mention AB et admis en DJCE.

- bien sûr qu'il est opportun de s'inscrire ailleurs, ne pas le faire serait même incensé !